

TOUR-CHABOT-GAVACHERIE

Une carrière pour chevaux

Cette année, le parc de la Tour-Chabot bénéficie de travaux d'embellissement. De plus, une carrière pour chevaux sera construite cet été dans le cadre d'un chantier jeunes. Ce projet, porté par la maison de quartier, sera réalisé du par une douzaine de jeunes Niortais encadrés par un professionnel. Chaque matin pendant un mois, ils poseront la clôture en bois. En contrepartie, ils



Cet été, la carrière sera aménagée par des jeunes du quartier.

bénéficieront d'une bourse loisirs. "Avec cette bourse, précise Jean-Claude Philippart, directeur de la maison de quartier, ils pourront participer aux activités proposées par la maison de quartier, ou encore se payer le brevet de sécurité routière, s'acheter un kimono... enfin s'offrir des loisirs." Quant aux chevaux, ils viendront chaque vendredi soir en août dans le parc. ■

CLOU-BOUCHET

Espace détente à l'esplanade

Avec les beaux jours, l'esplanade des sports, au Clou-Bouchet, accueille plus que jamais les parties de foot ou

de basket des jeunes. Des parties que l'on peut désormais contempler depuis un banc arrondi et une grande balan-

çoire en métal tout juste installés à proximité. "Aujourd'hui, les équipements sportifs sont utilisés surtout par les garçons. Il s'agissait de trouver des équipements qui répondent aux besoins des adolescentes" explique Francis Guillemet, directeur du Projet de rénovation urbaine et sociale à la Ville. A la suite de deux ateliers de concertation, ce mobilier urbain propice à admirer les exploits sportifs des filles et des garçons sera installé fin mai, pour un budget de 50 000 euros. Il sera inauguré le 23 juin prochain, à l'issue d'un match disputé entre élus et habitants. ■

Ce mois-ci, de nouveaux aménagements près de l'esplanade.



Alex Giraud

NOTEZ-LE

Solidarité indienne

Vendredi 17 juin, à 19h, dans la salle municipale de Pré-Leroy (ex-Estoilètes), l'association niortaise Les Enfants papillons vous invite à venir découvrir le travail humanitaire qu'elle a entrepris avec l'Inde. Karine Pigeau s'est engagée au cours d'une mission comme bénévole internationale auprès d'un centre d'accueil pour enfants et jeunes handicapés, à Ayikudi, dans l'État du Tamil Nadu, au sud du pays. Depuis son retour à Niort, elle met tout en œuvre pour aider les soignants de ce centre et vous propose de voir le film réalisé sur place lors de sa première mission. ■

Rens. Les Enfants papillons, tél. 06 69 44 61 37 ou lesenfantspapillons@gmail.com

TOUR-CHABOT-GAVACHERIE

La future crèche dévoilée

Les travaux du futur pôle Enfance municipal démarrent au premier trimestre 2012 (lire Vivre à Niort n°210). A proximité de la résidence pour personnes âgées des Côteaux de Ribray, ce nouvel équipement ouvert à tous les

Niortais regroupera une crèche multi-accueil, le relais assistantes maternelles et le point info familles. Pour en savoir plus, rendez-vous à la réunion publique organisée mercredi 8 juin à 19h dans le parc de l'Orangerie, en présence de

Josiane Métayer, adjointe au Maire et du responsable du chantier à la Ville, Christophe Prevost. ■

Plus d'informations sur www.vivre-a-niort.com



DR

Le pôle femme-mère-enfant emménage

Du 6 au 10 juin, les services du pôle femme-mère-enfant investissent leur nouveau bâtiment. Visite guidée d'un équipement soigneusement pensé.

Par un matin ensoleillé de printemps, le docteur Patrick Flamen, pédiatre et chef de pôle femme-mère-enfant, s'est fait guide pour une visite du nouveau bâtiment qui avance sa ligne arrondie dans la continuité de l'hôpital général. Face à la rue de Goise, les 10 500 mètres carrés sur quatre niveaux de ce pôle, livrés le 31 mars, sont encore vides. Deux ans et demi de travaux et 36,5 millions d'euros ont été nécessaires à son achèvement.

L'emménagement des services de pédiatrie-néonatalogie et de gynécologie-obstétrique (*lire encadré*) est planifié du 6 au 10 juin. Les équipes – 195 professionnels au total – se préparent depuis plusieurs mois à ce déménagement d'envergure. Il n'y aura pas de consultation durant ces cinq jours, la présence médicale sera renforcée et d'importantes mesures pour assurer la sécurité des patients ont été prises. Accompagné par le directeur des achats et de la logistique, Léonard Dupré, le Dr Flamen entre au premier niveau. Celui du vaste hall d'accueil et de la cafétéria. De larges baies

vitrées ouvrent sur un patio où des bancs entourent un jeune magnolia. Direction le niveau 2 et le service pédiatrie. Toutes les chambres sont individuelles. Là, comme aux étages supérieurs, la lumière naturelle entre abondamment par les fenêtres. Le centre d'éducation thérapeutique accueille à côté les enfants atteints de maladies chroniques: "essentiellement diabète, asthme, obésité", précise le pédiatre.

Plus de 1 500 naissances annuelles

Au niveau 3, deux sages-femmes ouvrent avec fierté les portes du bloc naissance: "Je suis restée exprès pour le nouveau pôle car je prends ma retraite dans 6 mois", confie Marie-Odile Roland, cadre supérieure référente du pôle. Sa collègue Isabelle Jean explique le parcours des patientes. Elle montre des sangles accrochées à un plafond: "Nous avons mené un travail sur la physiologie de la grossesse et de l'accouchement, dit-elle. Ces lianes de suspension permettent d'accélérer la 2^e phase de travail." Toutes

Les équipes ont été associées à la conception du bâtiment.



Bruno Dierbord

les salles sont équipées pour assurer une surveillance constante des rythmes cardiaques des bébés. La sage-femme indique que, sur 1561 accouchements à l'hôpital en 2010, le taux de naissance par césarienne n'est que de 13,5%, contre 18% au niveau national. "Cela veut dire qu'on travaille bien."

En chirurgie-gynécologie, dix box de consultation sont prêts à accueillir en toute confidentialité les quelque 20 000 consultations annuelles. Plus loin, le centre de planification familiale assure la prévention et la prise en charge des interruptions volontaires de grossesse. À l'étage supérieur, la maternité côtoie le service de néonatalogie, où toutes les chambres sont "mère-enfant". Le mobilier de soin est réalisé sur mesure par les équipes techniques de l'hôpital. Une biberonnerie commune aux deux services, quatre chambres "kangourous" ouverte sur les deux espaces, des chambres pour jumeaux et même un appartement pour parents et fratrie... Les lieux sont à l'image de la démarche de l'équipe de néonatalogie, qui a adopté des pratiques les moins génératrices de stress possibles pour ses si jeunes patients.

Les équipes des services ont été largement associées à la conception

DEUX SERVICES SUR TROIS NIVEAUX

Pédiatrie-néonatalogie

- Pédiatrie : 26 chambres en hospitalisation complète, 2 chambres de consultations, éducation thérapeutique, psychomotricité, unité médico-judiciaire.
- Néonatalogie : 12 lits dont 4 en unité de soins intensifs.

Gynécologie-obstétrique

- 10 lits de chirurgie gynécologique, consultations.
- Bloc naissance : 2 salles d'admission, 5 salles de pré-travail, 4 salles d'accouchement, 2 salles de césarienne, 1 salle de surveillance post-interventionnelle.
- Maternité : 34 chambres, hospitalisation de jour, surveillance des grossesses pathologiques.
- Préparation à la naissance.
- Centre de planification familiale et IVG.

de ce pôle, qui permet une offre de soins améliorée, avec une sécurité accrue et une prise en charge respectueuse des personnes. ■

Véronique Duval

Accès par l'hôpital général. Pour les urgences maternité et gynécologie, accès par le hall d'accueil du nouveau pôle.

De gauche à droite, Marie-Odile Roland, le Dr Flamen et Isabelle Jean.



Bruno Dierbord

PATRIMOINE

Une archéologue en mission

C'est une première : la Ville vient de recruter une archéologue. La mission de Céline Trézequet, arrivée le 28 avril à la Direction des espaces publics ? La surveillance archéologique des travaux d'aménagement du centre ancien. Et ce à la demande de l'État. Recrutée à temps partiel par la Ville, la scientifique dépend aussi de la direction régionale des affaires culturelles de Poitiers. "Ma mission est différente de celle de l'archéologie préventive, explique la jeune femme. Mon intervention est limitée au terrassement des travaux. Le but, c'est de travailler en accord avec les entrepreneurs. Il faut savoir concilier l'urbanisme du passé et l'urbanisme du futur." A peine arrivée, l'archéologue est déjà à pied d'œuvre : le 17 mai, six sarcophages des XVII^e et XVIII^e siècle apparaissent sous la rue Victor-Hugo. "Ce sont juste les couvercles, qui ont été rapportés ici dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour couvrir un ouvrage" explique-t-elle. Sur l'un d'eux, on peut lire : "ci-gît le



Au centre de la photo, l'archéologue expertise ses premières découvertes : des sarcophages des XVII^e et XVIII^e siècle.

corps de Dame Louise Brelay, veuve de Philippe Charbonneau, docteur (...) décédé le ... avril 1791." L'autre volet de sa mission consiste à étudier les archives de la ville, sur place et dans la capitale régionale, "pour retracer l'évolution urbanistique de Niort de l'époque médiévale à nos jours." Diplômée de l'Université de Bordeaux III, où elle

a obtenu son doctorat en histoire de l'art et archéologie en 2009, la jeune femme se plaît à Niort. "D'abord, il y a un fleuve, ça fait respirer une ville. Les berges sont bien aménagées. Et c'est une ville avec un important patrimoine de belles maisons." ■

VD

CŒUR DE VILLE

La place du Pilori livrée



Les abords de l'ancien Hôtel de Ville ont été refaits.

C'est la première pièce du puzzle du centre-ville : la rue Mathurin-Berthomé et la place du Pilori doivent s'achever ces jours-ci. Une bien jolie réalisation tout en pavés de granit de couleur calcaire qui va mettre en valeur notre Pilori. Rappelons-le, l'un des objectifs de la refonte de notre cœur de ville est de mieux insérer nos monuments historiques dans l'ensemble piéton. Et l'ancien Hôtel de Ville niortais, qui accueille désormais des expos tous les mois (lire page 24), valait bien cela. L'Architecte des Bâtiments de France, consulté, s'était prononcé pour que notre petit joyau architectural soit serti de pavés : début juin, ce devrait être fait !

Quant à la rue Victor-Hugo, où se sont déjà déroulés d'impressionnants travaux sur les réseaux souterrains et la dépose de l'ancien mobilier urbain, les aménagements démarrent : les lieux ont été divisés en quatre pour ne pas nous empêcher d'accéder aux commerces. La pose du nouveau revêtement de chaussée et des pavés, qui vont redessiner la trame des anciennes halles médiévales et les nouveaux espaces verts, commence côté pair. Les travaux vont progresser ainsi jusqu'au passage du Commerce et devraient être terminés au printemps 2012. ■

VBL

Le saviez-vous ?

Chamoiseurs et gantiers

Avis de recherche : une petite équipe de jeunes artistes qui a racheté les anciennes usines Rousseau, à Saint-Liguair, souhaite reconstituer l'histoire des lieux. Avec le soutien de leur Conseil de quartier, qui se mobilise sur ce travail de mémoire, et d'un groupe de chercheurs poitevins intéressés par la démarche. Dans l'esprit du beau travail réalisé sur l'ancienne usine Erna-Boinot à la Gavacherie. Déjà riches des souvenirs de monsieur Rousseau, l'ancien propriétaire de l'usine, Pascale Verdejo et Béatrice Rouveau veulent élargir leur collecte à tous ceux d'entre vous qui auraient des éléments à partager. Qu'il s'agisse des his-



toires racontées par vos parents ou grands-parents ou de documents et vieilles photos. Gantiers à domiciles, chamoiseurs qui tannaient les peaux, fêtes organisées par le syndicat dans le village, autant de moments forts de notre histoire dont il faut renouer les fils avant que les plus anciens ne les emportent... Premier objectif : la préparation des Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre. ■

Contact : Béatrice Rouveau, tél. 05 49 79 09 38 ou vernisseurs@free.fr

C'est un jardin extraordinaire...

Les premiers camions de terre sont apparus en mai. Ils donnent le top départ du jardin de la Brèche. Quatre hectares couverts d'arbres, de fleurs et de jeux : exceptionnel en cœur de ville.

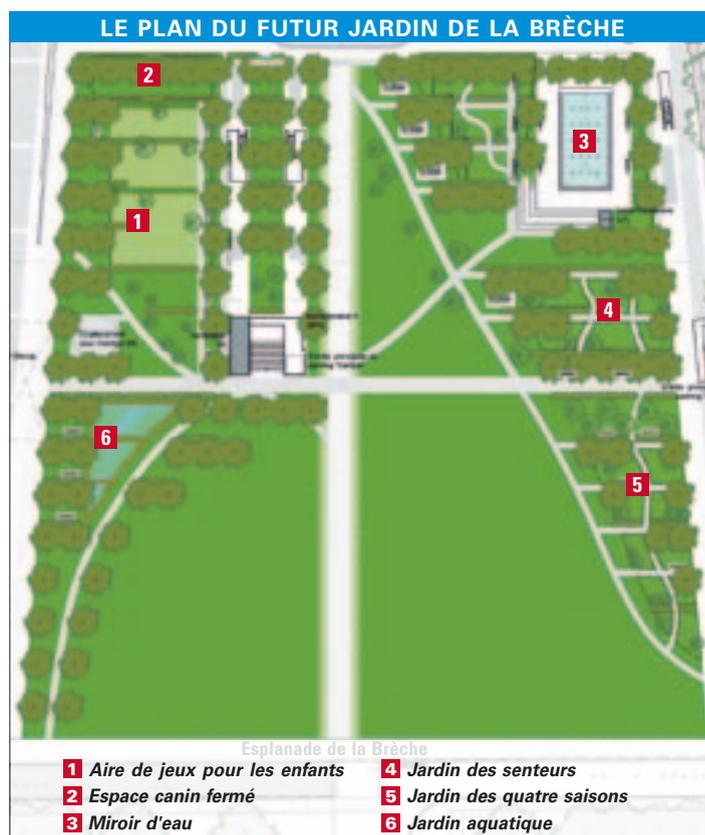
Voilà de quoi nous rassérer et nous aider à nous projeter dans un futur très proche : les premiers camions sont venus livrer des milliers de mètres cubes de bonne terre sur la place de la Brèche. Un mélange de terre végétale et de pouzzolane (scories de roches volcaniques) qui va dans un premier temps prendre place sur la partie haute du futur jardin. Juste au-dessus du parking souterrain qui est en cours d'achèvement. La réalisation de la deuxième moitié du jardin, située en bas de Brèche, sera lancée dès que le parking sera ouvert, à partir de novembre prochain.

Quatre hectares de jardin dont bientôt, c'est sûr, nous ne pourrons plus nous passer... Et qui nous auront fait définitivement oublier l'ancienne place, l'immense quadrilatère gris où s'amoncelaient des centaines de voitures ! En fait de jardin, il faut plutôt en parler au pluriel car c'est un bel agencement de jardins à thèmes qui vont com-

poser notre nouvelle Brèche. Des thèmes conçus par des paysagistes associés à l'architecte, bien sûr, mais aussi suggérés par ceux d'entre vous qui avaient participé à la concertation sur le projet.

Ouverture au printemps 2012

Récapitulons : en haut de Brèche, côté avenue des Martyrs, une aire de jeux pour les enfants (*n° 1 sur le plan*). Appelée de tous vos vœux, elle sera inédite dans notre ville : 500 mètres carrés divisés d'un côté pour les petits, de l'autre pour les grands. Avec – annoncez-le à vos enfants ou petits-enfants ! – des trampolines enterrés, des toboggans, des jeux de billes, un bac à sable et des buttes où seront glissés des tunnels pour crapahuter... des jeux d'équilibre et d'escalade. De bons moments en vue... Et dont l'échéance se rapproche puisque l'ouverture est prévue au printemps.



A côté (*n° 2 sur le plan*), un espace canin fermé. Vaste, il permet aux maîtres de chiens de les regarder s'ébattre. Juste en face (*n° 3 sur le plan*), le miroir d'eau qui n'aura pas qu'une vocation esthétique mais ludique. Judicieusement placé à ses côtés, le jardin dévolu aux insectes et aux oiseaux. La municipalité a expressément souhaité que la Brèche joue son rôle dans la biodiversité ; aussi une variété infinie de plantations ont été choisies pour attirer les petites bêtes et nous permettre de les observer. Ici, des amarantes, des arbres à papillons, des sorbiers, des spirées, des géraniums vivaces... Dans le jardin des senteurs (*n° 4 sur le plan*), de la menthe, des seringats, des magnolias, et des lys... Dans le jardin des quatre saisons (*n° 5 sur le plan*), des delphiniums, des anémones, des

jasmins... Et dans le jardin aquatique (*n° 6 sur le plan*), des iris, des angéliques, de la canne de jonc. Une immense collection de plantes vivaces au cœur de laquelle vous avez demandé que soient glissées des tables de pique-nique. Et pour séparer tous ces différents jardins, des charmilles. Et des arbres, des centaines d'arbres : des chênes chevelus sur le mail du 14-Juillet, des platanes sur la terrasse en haut de Brèche, des érables planes disséminés dans tout le jardin, des érables de Montpellier, des érables champêtres, des pommiers à fleurs et des cerisiers à grappes décoratifs... Un vrai parc boisé encore difficile à imaginer. Mais dont plusieurs générations pourront profiter pendant des années... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

La place de la Brèche sera plantée de près de 300 arbres...



Studio Milou Architecture

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des pelouses fleuries à Champommier

Sensibiliser leurs concitoyens aux effets néfastes des pesticides, c'est l'objectif des conseillers de quartier de Goise-Champommier-Champclairot. Ils ont lancé l'opération "Des pelouses fleuries dans notre quartier".



Bruno Barbore

L'expérience est menée en collaboration avec le service des espaces verts et naturels de la Ville et va tout à fait dans le sens de la démarche "zéro pesticide" engagée par la collectivité. Les quatre petits coins de verdure qui ont été choisis sont situés à Champommier, au cœur d'une zone pavillonnaire. Le lycée Paul-Guérin est tout proche et ce n'est pas un hasard. "L'établissement élève des ruches" explique Stéphanie Gila, conseillère de quartier. "C'est ce qui nous a décidés à opter pour des plantes mellifères." Les abeilles sont attirées par ces espèces qui leur procurent le nectar dont elles ont besoin pour fabriquer le miel. Et en plus, en butinant de fleur en fleur, elles pollinisent les plantes, qui vont ainsi pouvoir donner des graines et des fruits. Trois pratiques différentes, ne nécessitant ni engrais, ni pesticide, sont expérimentées. Sur le premier espace vert, situé à l'angle de rues Henri-Poincaré

et Jean-Chaptal, les jardiniers de la Ville ont labouré la terre au motoculteur, après l'avoir décompactée. Début avril, ils ont semé, à la volée, des graines de vivaces, 3 grammes au mètre carré. Pour garder un geste régulier, ils ont mélangé la semence à du sable. Sur le deuxième espace, rue Nicéphore-Nièpce, la pelouse a été conservée, mais démoussée à l'aide d'un scarificateur. Là aussi, les jardiniers ont semé des graines d'espèces mellifères. Les premières fleurs apparaîtront en juin. Aucun autre entretien n'est prévu que le fauchage, qui interviendra à la fin de l'hiver. Square Eugène-Turpin, troisième espace vert de l'opération, la pelouse est laissée en évolution naturelle. Peut-être y verra-t-on fleurir des orchidées sauvages... Quant à la parcelle témoin, rue Jean-Chaptal, elle continuera d'être tondu régulièrement, au grand bonheur des lycéens qui apprécient de pouvoir venir s'y allonger.

Le conseil de quartier invite les Niortais à se retrouver sur la pelouse fleurie de la rue Nicéphore-Nièpce le mercredi 22 juin 2011 à partir de 17h30. Différentes animations seront proposées autour de l'utilisation des produits phytosanitaires et de la protection de la ressource en eau. ■

SM

NOTEZ-LE

La sieste du dimanche

Tondre ma pelouse le dimanche après-midi, c'est possible ? Écouter ma musique à tue-tête avant 22h, je peux ? Jouer de la scie à métaux le samedi à 8h, pas de problème ? Un lecteur du *Vivre à Niort* nous demande de rappeler les règles qui prévalent en matière de bruit et de respect du voisinage. Depuis 2007, un arrêté préfectoral nous donne toutes les indications en la matière. Sont interdits tous les bruits "inutiles, désinvoltes ou agressifs" provenant notamment "d'instruments ou d'appareils de diffusion de musique, d'outils de jardinage et de bricolage, de pétards...". Et contrairement à une idée reçue, l'interdiction ne vaut pas qu'à partir de 22h... L'utilisation de tondeuses à gazon, de perceuses, raboteuses et autres tronçonneuses n'est autorisée que les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Toute la législation en la matière sur le site Internet www.vivre-a-niort.com, rubrique Vos démarches/Habitat-voisinage/informez vous. ■



Fotolia / Blackswan

Journée du mouvement

"La fracture du col du fémur chez le sujet âgé : une fatalité ?" C'est le titre de la conférence à laquelle nous sommes conviés à l'hôpital le 8 juin de 18h à 19h, dans la grande salle du cloître. Le Dr Hervé Nieto, chef du service chirurgie orthopédique, parlera de la prise en charge de ce type de fracture. La prévention sera ensuite abordée avec les interventions d'un rhumatologue, d'un rééducateur et d'un spécialiste de la prévention des chutes. Cette information, qui sera suivie d'un débat, est proposée dans le cadre de la journée nationale du mouvement, organisée par les chirurgiens orthopédiques. Entrée libre. ■

Stages pour les enfants sages

Les enfants, petits et grands, seront invités à occuper leurs après-midi d'été de façon créative. La maison de quartier Centre leur proposera ses stages habituels, conçus et animés par des artistes professionnels locaux. Grande nouveauté cette année, les plus de 13 ans seront concernés avec l'Art au centre, du 11 juillet au 5 août, sur le site du Pré-Leroy : photo, vidéo, batucada au programme. Quant aux rendez-vous Enfance de l'art, destinés aux 4-12 ans, ils auront lieu du 4 au 29 juillet, et offriront un choix très élargi de propositions : photo, poterie-modelage, mode, musique assistée par ordinateur, théâtre... ■

Stages d'été de la maison de quartier Centre.
Renseignements et inscriptions au 05 49 24 35 44.

Sur le chantier de l'école Jean-Zay

La construction de la nouvelle école élémentaire Jean-Zay, dans le quartier du Clou-Bouchet, a démarré en septembre. Des visites du chantier sont proposées aux élèves du groupe scolaire.

Casque vissé sur la tête, Ayyoub, Paulina, Jimmy et les autres sont regroupés autour de Christophe Prévost, ingénieur à la Direction du patrimoine bâti de la Ville. "Pourquoi mettez-vous de la pelouse sur le toit ? Est-ce qu'on pourra monter dessus ?" interroge Nicolas. "Et faire du sport là-haut, jouer au foot ou au golf ?" s'emballe Oussama. La réponse est non et forcément, elle les déçoit un peu. "Ce n'est pas de l'herbe, mais de petites plantes grasses" leur explique Christophe Prévost. "Les architectes ont fait le choix de cette terrasse notamment pour des raisons esthétiques, mais pas seulement. Les plantes vont retenir une partie de l'eau de pluie, qui ne sera donc pas rejetée dans le réseau. En plus, elles vont isoler le bâtiment, ce qui évi-

tera que la chaleur ne pénètre trop rapidement. C'est pour votre confort estival."

Tous les corps de métier

Des questions, les enfants en ont plein la tête. Tout les intrigue. Pari gagné pour la directrice de l'école élémentaire, Catherine Blanchard. "On a décidé de travailler sur le suivi du chantier pour mettre les enfants en situation de communication. C'est un prétexte pour parler et pour écrire." Pendant qu'un groupe effectue la visite, les autres élèves de CM1 et CM2 sont répartis dans différents ateliers. Certains recensent les dangers auxquels on peut être confronté sur un chantier, d'autres listent les outils utilisés, les éléments de cons-



Le responsable du chantier à la Ville, Christophe Prévost, a tout expliqué aux élèves. Pédagogique.

truction, les corps de métier, d'autres encore dessinent ce qu'ils ont vu...

"On aborde diverses disciplines" souligne Catherine Blanchard. "Mais le projet a aussi pour objectif de sensibiliser les enfants à ce nouveau bâtiment, afin qu'ils se l'approprient et que par la suite, ils le respectent." Les élèves de CP et de CE1-CE2 vont eux aussi pouvoir décou-

vrir le chantier (la visite est prévue le 21 juin). Mais ils pourront également suivre son évolution au cours des deux prochaines années scolaires. La livraison de leur nouvel établissement, réalisé dans le cadre du Projet de rénovation urbaine et sociale (lire *Vivre à Niort* n°210), est programmée pour mars 2013. ■

Sylvie Méaille



Les élèves de Jean-Zay sont les premiers informés.

LES ÉTAPES DU PROJET

La construction des deux bâtiments destinés à accueillir l'école élémentaire et le restaurant scolaire sera achevée en janvier 2012. Les élèves de maternelle s'y installeront provisoirement. Les travaux de rénovation et d'extension de leur école pourront alors commencer. Lorsqu'ils seront terminés, fin 2012, le chantier se poursuivra par la construction du parvis et du hall d'entrée et par la démolition des anciens bâtiments (école élémentaire et restaurant scolaire). Isolation renforcée, système de ventilation double flux limitant les déperditions de chaleur, toiture végétalisée..., le futur groupe scolaire Jean-Zay remplira les conditions pour l'obtention du label BBC (bâtiment basse consommation). Il sera même équipé de panneaux solaires photovoltaïques lui permettant de produire de l'électricité. Livraison prévue en mars 2013.

VIE PARTICIPATIVE

Quartiers libres

Fin juin, les "mandats" des conseillers de quartier arrivent à échéance. Quel est leur rôle? Quels sont leurs moyens? Les choses ont beaucoup évolué depuis les débuts.

Niort fait figure d'exemple en la matière. Les neuf conseils de quartier, créés en 2002, jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement politique de la cité ; "politique" au sens le plus large. Voilà pourquoi la fin des "mandats" de trois ans des conseillers, courant juin, et le renouvellement des assemblées en octobre, sont des événements importants qui nous concernent tous. Fin juin, les 400 représentants des quartiers niortais participeront à leur dernière réunion. Après un trimestre estival pour réfléchir et se renseigner, les petits nouveaux pourront faire leurs premiers pas au cœur de la démocratie participative. "Aujourd'hui, il n'est plus envisageable de se passer de la connaissance de terrain des conseillers, de leur pratique d'usage", estime Gérard Laborderie, du service conseils de quartier à la mairie.

Pour ce troisième renouvellement, organisé depuis la création des conseils, on table sur un changement de 40 à 60 % des effectifs, en moyenne, et sur un rajeunissement des assemblées.

En effet, les nouvelles prérogatives des conseils sont susceptibles d'attirer une population plus large et diversifiée.

Nouveaux centres d'intérêt

Les conseils bénéficient de crédits délégués : 150 000 euros par quartier. L'utilisation des fonds est toujours validée par le conseil municipal, légitimé par le suffrage universel. Depuis 2009, ces moyens ont connu un changement majeur de destination. 100 000 euros sont toujours réservés aux investissements, mais 50 000 euros servent désormais au fonctionnement. Ça change beaucoup de choses ! Les centres d'intérêt des conseils de quartier se sont considérablement élargis. Au-delà des questions de voirie et d'infrastructure, ils interviennent désormais sur les champs de la culture, du lien social, de l'animation, du développement durable...

Qui participe ? – Tous les habitants du quartier, quelle que soit leur nationalité, âgés d'au moins seize ans.



Renouvellement des assemblées

– Tous les trois ans, soit au début et au mitan de chaque mandat municipal. La pratique est néanmoins plus souple, dans la mesure où il est tout à fait possible de rejoindre ou de se retirer d'un conseil, à n'importe quel moment.

Le conseil – Il rassemble entre 30 et 100 volontaires par quartier ; notez qu'il n'y a pas de limite en nombre. 5 élus municipaux complètent l'assemblée.

Une co-présidence – Les conseils sont co-présidés par un élu municipal, désigné par le maire et un ou deux conseillers habitants, élus par le conseil de quartier lors de son installation.

Les réunions de conseil – Elles sont publiques, ont lieu quatre fois par an, dans une salle du quartier. Les personnes les plus impliquées participent en plus à des travaux préparatoires, par commission.

Des commissions interquartier

– Elles sont mises en place à la demande, pour traiter de dossiers

CONCRÈTEMENT

Quelques exemples, parmi tant d'autres, des actions menées par les conseils de quartier :

- Au quartier Nord : mobilisation de la commission *Vivre ensemble* pour l'amélioration du cadre de vie et l'animation jeunesse au Pontreau.
- A Goise-Champommier-Champclairot : sensibilisation au partage de la rue et actions sur le thème de la biodiversité.
- A Souché : développement culturel, salle du Lambon notamment.
- A Saint-Liguaire : réhabilitation du centre bourg.
- Au centre-ville : restauration de la statuaire espace public
- En inter-quartiers : travail de collectage sur la mémoire industrielle, suivi du plan cyclable, proposition de circuits malins.

qui nous concernent tous : les pistes cyclables par exemple. ■

Karl Duquesnoy

Bilans dans tous les quartiers du 31 mai au 23 juin. Rens. sur vivre-a-niort.com et aux 05 49 78 74 78 et 05 49 78 75 44 ; conseilsdequartier@mairie-niort.fr



FORUM DES QUARTIERS

Les 6, 7 et 8 octobre, un Forum des quartiers sera organisé au Moulin du Roc, pour mobiliser les citoyens. Exposition, tables rondes, théâtre-forum... Nous reviendrons en détail sur le programme de la manifestation dans un prochain *Vivre à Niort*.